

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 125 (1999)  
**Heft:** 6

## **Vereinsnachrichten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le comité central vous informe

- Nouveaux statuts: procédure et calendrier
- Bilan 1998
- Elections: commission SIA 140 « Procédures d'adjudication », plate-forme « Management de la qualité »
- Conférence des présidents 1/99 du 10 avril 1999 à Berthoud

### Nouveaux statuts: procédure et calendrier

Plus de quarante prises de position, parfois très détaillées, ont été reçues à début mars sur le projet de statuts présenté en décembre 1998. Ayant pris connaissance de la procédure mise en place par le GTN (Groupe de travail pour la nouvelle orientation de la SIA) pour évaluer ces propositions et retravailler le projet de statuts, le CC y a apporté quelques compléments et établit le calendrier des opérations jusqu'à l'assemblée des délégués de juin (statuts) et celle de novembre (règlements, élections, constitution des groupes professionnels). En matière d'information et de communication, l'accent devra être mis sur les échanges internes (au sein de la SIA) durant la première phase; ensuite les décisions prises par l'assemblée des délégués devront être répercutées vers l'extérieur (associations partenaires, public).

### Bilan 1998

C'est avec satisfaction que le CC a pris connaissance du rapport présenté par le contrôleur, Martin Hartenbach. Comme lors de l'exercice précédent, le bouclage des comptes s'avère favorable. La politique financière débattue par le CC – notamment dans la perspective de divers projets d'avenir pour la SIA – s'est principalement concentrée sur l'augmentation des fonds propres de la Société, qui demeurent encore un peu en dessous des moyens disponibles au début des années 90. Il importe en effet de renforcer la marge d'autofinance-

ment afin de préserver le champ de manœuvre de la SIA. Le CC a en outre remercié le secrétariat général, et en particulier les collaboratrices et les collaborateurs du service comptable, pour la rapide mise à disposition du bilan annuel. Benedikt Huber a également présenté un bilan financier positif pour la SEATU, la société éditrice des deux revues. A côté de la compression des coûts, l'augmentation du volume des annonces dès le milieu de 1998 a contribué à ce bon résultat<sup>1</sup>. Et pour l'année en cours, le nouveau contrat d'impression signé par SI+A devrait encore se traduire par une amélioration tant financière que qualitative.

### Elections: commission SIA 140 « Procédures d'adjudication » et plate-forme « Management de la qualité »

La direction du CC a procédé au choix des membres de la commission 140 avec le président de celle-ci. Souhaitant en particulier garantir un proche suivi de la passation des marchés publics dans les différentes régions du pays, le CC a d'abord désigné cinq représentants de la Suisse alémanique, trois de la Suisse romande et deux du Tessin. Quant à l'approche d'experts et de divers organes spécialisés de la construction, dont la col-

laboration est essentielle pour évaluer et améliorer les procédures, elle se poursuit encore.

Beatrice Bayer, qui avait en son temps coordonné les travaux pour la brochure Unitas « A propos de la qualité de notre environnement construit », n'est pas en mesure d'assumer l'animation de la plate-forme consacrée à la gestion de la qualité. Elle a toutefois réussi à convaincre Johann Frei, architecte à Winterthur, d'y représenter la SIA et le CC l'a élu à ce poste. Remerciant Beatrice Bayer de son important engagement en faveur de la Société, le CC a ensuite souhaité beaucoup de succès et de satisfactions à Johann Frei au sein de la plate-forme interdisciplinaire réunissant les professionnels de la construction et les maîtres d'ouvrage. Les priorités de cette plate-forme concernent le management de la qualité lié à des projets (MQP), qui a été intégré au cahier technique 2007 en 1997, ainsi que la révision dudit cahier en fonction de la nouvelle norme ISO. La SIA étudie encore la possibilité de renforcer sa représentation dans cet organe par la présence d'un ingénieur.

### Conférence des présidents 1/99: 10 avril 1999 à Berthoud

Outre la présentation du bilan 1998 et le compte-rendu des travaux statutaires, les objets suivants doivent être exposés – en principe par leurs responsables respectifs –, puis discutés lors de la conférence des présidents:

- nouveaux statuts
- comptes 1998 et perspectives financières pour le budget 2000
- commissions (SIA 140, SIA 142 et commission de la formation)
- projets (règlement SIA « Modèle de prestations MP », contrat de garantie SIA Plus, InfoBase SIA)
- divers (concept de service juridique, rapport de gestion 1998, concept de communication).

*Eric Mosimann, secrétaire général*

<sup>1</sup>Il intéressera nos lecteurs de savoir quelles sont les mesures prises en vue de la compression des coûts en ce qui concerne IAS:

- suppression à fin mai 1999 du poste de rédacteur en chef
- trois rédacteurs et une secrétaire de rédaction, tous à temps partiel (depuis 1973, le rédacteur en chef était employé à plein temps)
- réduction de 26 à 24 du nombre de numéros par an
- réduction de 23 à 20 du nombre de parutions par an (compte tenu de quatre numéros doubles).

*Jean-Pierre Weibel, rédacteur en chef*

## Problématique de l'an 2000

### Les aspects à vérifier au niveau de l'informatique lors du passage à l'an 2000

La commission SIA pour l'informatique (Kfi) a pour charge de s'occuper de la mise en œuvre optimale de tous les aspects de l'informatique au sein de la SIA, auprès de ses membres et en général dans le secteur de la construction. Le passage à l'an 2000 représente un problème complexe pour ce qui concerne le secteur informatique. Ces problèmes sont alors appelés « problématique de l'an 2000 ; millenium », malgré que l'an 2000 soit encore attribué au XX<sup>e</sup> siècle, c'est à dire au 2<sup>e</sup> millénaire. Dans ce présent rapport, la commission SIA pour l'informatique traite quelques questions à ce sujet et donne quelques réponses.

#### Pourquoi y a-t-il des problèmes « An 2000 » ?

Ces problèmes sont uniquement liés aux dates. Le format d'une date dans les systèmes informatiques ne comporte souvent que deux chiffres pour l'année au lieu de quatre (par ex. 98 au lieu de 1998). Cela permettait de réduire la mémoire nécessaire au programme qui était, au début de l'informatique, très onéreuse. Après le passage à l'an 2000, ces systèmes informatiques ne seront plus capables d'identifier une date à deux chiffres de manière univoque. L'ordinateur interprétera l'an 2000, enregistré avec deux zéros (00), comme l'an 1900. Il s'en suivra que tous les calculs sur cette base seront faux ou ne seront pas effectués correctement.

*Exemple :* en l'an 2000, un logiciel de comptabilité traite les débiteurs dont l'échéance est en 1998. Ces factures sont à payer depuis deux ans (2000 - 1998). Avec un traitement de la date à deux chiffres seulement, le programme calculera par contre une échéance de 98 ans (00 - 98). Une facture ayant un retard de 98 ans sera logiquement écartée (périmée) et donc perdue.

L'identification de l'an 2000 comme année bissextile est une autre difficulté pour ces systèmes informatiques. Pour les années bissextiles, on applique les règles suivantes.

Si l'année peut être divisée par 100, ce n'est pas une année bissextile, si elle peut être divisée par 400, c'est par contre une année bissextile.

Un autre problème est que l'on a parfois attribué une signification particulière à une date. Par exemple 09/09/99 peut signifier pour certains programmes la fin du fichier et des messages spécifiques comme par exemple « données ou fichier non valable » peuvent survenir.

#### Secteurs concernés

Sont notamment concernés les processeurs, les systèmes ou applications informatiques qui utilisent des données chronologiques (dates), qui les traitent, qui les transfèrent ou qui les affichent. La SIA ainsi que ses membres seront confrontés dans deux secteurs avec le problème du passage à l'an 2000.

##### Les systèmes informatiques

- Composants matériel : ordinateurs, serveurs, mainframes, périphériques
- Réseaux : routeurs, ponts (bridges), répéteurs, commutateurs, etc.
- Systèmes d'exploitation, systèmes d'exploitation pour des réseaux
- Logiciels : calcul de différences de temps (dates) dans les applications de bureautique, systèmes CAO, bases de données, logiciels de comptabilité, logiciels salaires, etc.
- Applications et développements de logiciels effectués en interne à l'entreprise comme par exemple des macros Excel ou compléments VBA, du code

*Visual Basic, C++, J++, applications FoxPro, etc.* **107**

- Logiciels développés par la SIA : le CD contenant les normes, les formulaires de contrat SIA et les aides pour le calcul des honoraires selon MP 95
- Toutes les données archivées qui comportent des informations sur l'heure et la date de création, de modifications comme par exemples les en-têtes de fichiers,
- Système à microprocesseurs des installations techniques et industrielles dans des locaux d'entreprises (embedded systems),
- Problèmes généraux qui concernent des les liaisons professionnelles avec des partenaires, avec des personnes concernées par un projet, avec les banques, etc. Il est conseillé de vérifier des données de processus de gestion.

*Ouvrages terminés ou en cours de réalisation qui touchent la problématique des embedded systems*

- Installations CVSE : chauffages, climatisations, ventilations, sanitaires et électriques
- Installations de sécurité : protection incendie, système d'accès, système de blocage ou de fermeture etc.
- Installations de communication : centrales téléphoniques etc.
- Systèmes de gestion intégrale ou intelligente du bâtiment
- Ascenseurs, escaliers roulants et autres installations de transports
- Systèmes de pointage (minuterie)

La plupart de ces installations utilisent des logiciels avec indication de dates enregistrées dans des systèmes à microprocesseurs. Les indications des années ne comportent parfois que deux chiffres ce qui est souvent la cause d'une panne ou d'un faux calcul de différence de temps (par ex. fréquence et délais de maintenance). Le cas échéant, le projeteur/plannificateur est censé appuyer le maître de l'ouvrage.

Les problèmes du passage à l'an 2000 ne sont pas des problèmes à résoudre à eux tous seuls. Il faut les voir globalement en tenant compte également des liaisons professionnelles et de leur environnement.

### Marche à suivre pour résoudre les problèmes

Quelles sont les démarches à entreprendre en interne à votre entreprise afin d'éviter des pannes de système ou que des prestations à fournir par vous-mêmes ou par des tiers ne soient pas effectuées ?

#### *Planification et mise en place d'un projet « an 2000 »*

Définition de projet, mise en place de l'organisation basée sur des personnes ayant des compétences spécifiques (définition des responsabilités), analyser et structurer le projet, planification du déroulement du projet, définition des délais et des jalons. Définitions des contraintes, évaluer les risques, prendre en considération les aspects juridiques concernant les propres engagements liés au passage à l'an 2000 dans des projets terminés ou en cours, établir un budget, récapituler et planifier les prestations à effectuer, préparation des informations.

#### *Application, mise en place du projet :*

Analyser la situation actuelle, définir les priorités pour la mise en place, prendre des décisions concernant le remplacement des installations, la réparation et la mise à jour, conduire et mener la réalisation du projet.

#### *Test et installation de solutions*

Contrôler les essais et l'emploi dans l'environnement du système, vérifier la plausibilité des résultats, surveiller la réception du projet, organiser et conduire l'introduction.

#### *Quelques principes*

- Il faut prévoir un budget en conséquence. Attention, les frais pour effectuer les essais et les

### Produits SIA compatibles pour l'an 2000

Les produits SIA énumérés ci-après fonctionneront sans problèmes à la suite du passage à l'an 2000 :

- CD contenant les normes SIA à partir la version V 2
- Aide à la calculation selon MP 95
- Contrat SIA sous supports informatique dès la version 3.0 (livrable dès mi 1999)
- Win 177

adaptations sont souvent sous-estimés.

- Tous les problèmes dus au passage à l'an 2000 devront être réglés jusqu'à mi-1999 au plus tard.
- Effectuer tous les décomptes de fin d'année à la veille de l'an 2000, sauvegarder toutes les données, les logiciels et les applications de tous les systèmes.
- Définir un plan d'action (prévention) pour le passage de l'année 1999 à 2000, afin de prévoir toutes les éventualités et d'assu-

rer les processus de gestion importants.

- Demander à chaque fournisseur de produits informatiques une garantie écrite, dans laquelle ce dernier assure la conformité an 2000. Cela est valable pour les besoins internes, ainsi que pour tous les produits installés dans le cadre de projets en cours.

### Sources d'information

- Délégué fédéral an 2000, Ulrich Grete: [www.millennium.ch](http://www.millennium.ch) (lien intéressant)
- Microsoft: [www.microsoft.de/germany/jahr2000](http://www.microsoft.de/germany/jahr2000) (site volumineux et intéressant)
- Swisscom: [www.swisscom.ch](http://www.swisscom.ch)
- Novell: [www.novell.com/year2000](http://www.novell.com/year2000)
- SAP: [www.sap.com/germany/y2000](http://www.sap.com/germany/y2000)
- Banques: UBS, [www.ubs.com](http://www.ubs.com); CREDIT SUISSE, [www.credit-suisse.ch](http://www.credit-suisse.ch) (plutôt axé sur le domaine financier, banques)

Christoph Rosenthaler,  
Christoph Gehr,  
Commission Informatique

## Révision de l'annexe à la norme SIA 215.002 «Ciment - Composition, spécifications et critères de conformité», édition du 1.1.1995

La commission d'accompagnement SIA 215 «Ciment et chaux de construction» (BK SIA 215) représente le comité responsable pour l'élaboration, l'application et l'interprétation des normes concernant le ciment et les chaux de construction. Dans le cadre de l'introduction des normes européennes en Suisse, elle règle l'introduction des normes concernant le ciment et les chaux de construction et elle est responsable de leur mise en œuvre en Suisse. La BK SIA 215 fixe les détails du contrôle, de la certification et de l'agrément des ciments et des chaux de construction

suisses et importés, sur la base des normes qui sont en vigueur, ainsi que de la loi fédérale sur les produits de construction et de l'ordonnance correspondante.

Elle surveille les activités des laboratoires d'essai et des organismes d'inspection et de certification pour les ciments et chaux de construction. De plus, elle informe sur les questions actuelles et les développements par des communiqués dans les journaux faisant autorité dans le domaine de la construction en Suisse.

La BK SIA 215 est composée de représentants des fabricants, des acheteurs et des utilisateurs de ci-

ment et de chaux de construction, ainsi que de représentants des planificateurs et des milieux scientifiques et de la recherche, tout en tenant beaucoup à une représentation équitable des différents groupes.

De nos jours, où des normes CEN importantes sont élaborées et adoptées et où, pour notre pays également, les aspects internationaux gagnent en importance, il faut attacher une grande signification à la surveillance de la qualité, à la certification, respectivement aux preuves de conformité et à

l'agrément des ciments fabriqués en Suisse ainsi qu'au traitement des ciments importés. Dans le cadre de ses activités, la BK SIA 215 a révisé l'annexe mentionnée sous rubrique. Elle a été adoptée par la BK SIA 215 le 7 octobre 1998 et par la SNK KTN le 10 novembre 1998. Elle entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1999. Le texte de révision est inclus dans le prochain abonnement aux normes; il peut aussi être obtenu via le serveur internet de la SIA ([www.sia.ch](http://www.sia.ch)).

*Peter Schmalz,*  
président de la BK SIA 215

Catherine Bender et M. Nicolas Pham)

M<sup>me</sup> Ann Schumacher, ingénieur civil, dipl. (master) de l'Université d'Alberta, Canada, (Parrains M. Manfred Hirt et M<sup>me</sup> Véronique Dubois)

M. Olivier Vernay, architecte dipl. EPFL en 1993, (Parrains: M. Danilo Mondada et M<sup>me</sup> Catherine Bender)

M. Michael Wöchtling, architecte dipl. EPFL en 1991 (Parrains: M<sup>me</sup> Doris Wälchli et Ueli Brauen)

Nous rappelons à nos membres que conformément à l'article 10 des statuts de la SIA vaudoise, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par écrit au Comité de la SIA vaudoise, dans un délai de quinze jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central.

## SIA vaudoise

### Candidatures

M. Lorenzo Bonaudi, architecte dipl. EPFL en 1997 (Parrains: Claire Mollet et M. Jean-Marc Peteraux)

M. Marco Paolo Cennini, architecte dipl. EPFL en 1969 (Parrains: MM. Hannes Ehrensperger et Pascal Vincent)

M. Frédéric Chabod, ingénieur civil, dipl. de l'EPFL en 1998 (Parrains: MM. Georges Charotton et Pierre Bauer)

M. Francesco Della Casa, architecte dipl. EPFL en 1993 (Parrains: MM. Fonso Boschetti et Christian Bridel)

M. Laurent Fesselet, architecte dipl. EPFL en 1991 (Parrains: M. Ueli Brauen et M<sup>me</sup> Doris Wälchli)

M. Marc Fontollet, architecte dipl. EPFL en 1996 (Parrains: M<sup>me</sup> Flora Ruchat Roncati et M. Nicolas Pham)

M<sup>me</sup> Marina Marinov, architecte dipl. EPFL en 1991 (Parrains: MM. Christian Bridel et Bernard Huser)

M. François Menthonnex, géologue dipl. de l'Université de Lausanne en 1990 (Parrains: MM. Georg Schaeren et Serge Neipp)

M<sup>me</sup> Jacqueline Pittet, architecte dipl. EPFL en 1989 (Parrains: M<sup>me</sup>

## Meilleurs vœux

La SIA présente ses félicitations à son membre qui célèbre l'anniversaire suivant:

### 85 ans

28 mars

Jérôme-Jean Gini,  
arch., Genève

## Hôtel du Parc national Nahuel Huapi (Argentine)

### Résultats

L'investisseur argentin «Lagos Espejo Resort S.A» a lancé un concours international d'architecture, ouvert et anonyme, pour la conception d'un hôtel cinq étoiles, à proximité de la villa La Angostura, dans le Parc national Nahuel Huapi, situé dans la province de Neuquen en Argentine. Le concours était organisé dans le cadre de la Biennale internationale d'architecture de Buenos Aires, qui s'est déroulée au mois de novembre 1998<sup>1</sup>. Le promoteur souhaitait développer un pôle touristique prestigieux, dans cette région du sud de l'Argentine, dans un site exceptionnel en bordure du lac Espejo, qui jouit d'un patrimoine naturel précieux. Le programme de l'hôtel, d'une surface totale de 7000 m<sup>2</sup> et d'une capacité de cent chambres, com-

portait différents équipements hôteliers, une piscine et des espaces de loisirs et d'activités balnéaires.

### Jury

M<sup>me</sup> et MM. Sara Topelson de Grinberg (Mexique), présidente de l'UIA, Josef Paul Kleihues, architecte (Allemagne), Tomas Dagnino, architecte (Argentine), Massimiliano Fuksas, architecte (Italie), Jorge Glusberg (Argentine), Luis Grossman (Argentine), Hans Hollein, architecte (Autriche), Augusto Pantarotto, architecte (Argentine), César Pelli, architecte (USA), Stanley Tigerman, architecte (USA), Angel Kalenberg, (Uruguay) et Wilhem Kücker, architecte (Allemagne).

### Palmarès

– 1<sup>er</sup> prix: Matti, Ragaz, Hitz (Suisse)

– 2<sup>e</sup> prix: Edward Mills & Associates (USA)

<sup>1</sup>Voir IAS N° 14 du 24 juin 1998, pp. 239-240